

**F2**

**Quelque soit la procédure ouverte utilisée,  
composition de la réponse du candidat à la mise en concurrence  
l'enveloppe doit être composée de :**

**Candidature**

Documents permettant au candidat d'apporter la preuve de sa capacité technique professionnelle et financière : pour réaliser le type de prestations objets du marché ( nature/quantité).

- ▶ Situation sociale et fiscale
- ▶ Chiffre d'affaire des 3 dernières années
- ▶ Effectifs
- ▶ Références
- ▶ Qualifications
- ▶ Assurance

**Offre**

Documents au travers desquels le candidat répond exactement à la demande du Pouvoir Adjudicateur :

- ▶ Acte d'engagement
- ▶ Prix ( DPGF / BPU)
- ▶ Mémoire technique avec les moyens techniques et humains spécifiquement dédiés à l'opération / méthodologie etc
- ▶ CCAP / CCTP ou CCP, documents acceptés sans modifications.
- ▶ Planning

**Etude candidature**

Au vu des critères de sélection prédéfinis:  
Dossier administratif complet / adéquation des capacités financières techniques et professionnelles (par exemple).

Possibilité de demander au candidat de compléter son dossier de candidature.

**Offre analysée**

Au vu des critères d'attribution, tels que définis dans le règlement de consultation (à bien différencier des critères de sélection des candidatures)

→ Tous les critères mais eux seuls associés à leur pondération.

**Candidature  
irrecevable**

Information au candidat  
→ Offre non analysée